



Au Delà Plongée est une structure proposant toute activité relative à la plongée sous marine.

## 1. Le champ d'application

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes les relations commerciales entre les clients et Au Delà Plongée. Elles sont disponibles sur le site à la rubrique « Conditions générales de vente ». Une version écrite des conditions générales de vente est remise au client lors de la commande.

## 2. Acceptation des conditions générales de vente

En contractant un service proposé par Au Delà Plongée, le client accepte les présentes conditions générales de vente et déclare avoir pris connaissance des contre indications à la plongée sous marine et être apte à sa pratique. Un élève mineur doit être en possession d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une formation de plongée ou de secourisme avec Au Delà Plongée.

## 3. Les tarifs

Tous les tarifs sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le tarif applicable et facturé au client est celui en vigueur au jour de la passation de la commande par le client.

## 4. Le contenu de l'activité

### 4.1. Plongées

Le prix de la plongée comprend :  
- les plongées, le transport bateau, bloc et plombs

### 4.2 Carte de plongées

Une Formule de tarif dégressif pour les plongées exploration vous est proposé sous forme de carte de volume variable. Ces cartes ne sont pas nominatives mais ont une durée de validité de 12 mois au delà les plongées non effectuées peuvent être re-créditées lors de l'achat d'une nouvelle carte

### 4.3. Formations

Le prix de la formation comprend :  
- les plongées, avec blocs et plomb

Formation de débutant :

-le carnet de plongée, le prêt de l'équipement de plongée, le prêt des supports pédagogiques (FFESSM uniquement), la licence FFESSM, les cours pratiques en milieu naturel et les cours théoriques.

### 4.4. les prestations cas général

Chaque prestation est individuelle et ne peut faire l'objet d'un transfert sauf autorisation préalable de la part d' Au Delà Plongée

## 5. Les commandes

La commande ne sera définitivement enregistrée qu'à réception d'un acompte de 30% non remboursable, de la fiche client dûment remplie, d'une photo d'identité et d'un certificat médical de non contre indication à la plongée datant de moins d'un an et de l'autorisation parentale pour les mineurs. A partir du niveau 2, ce certificat médical doit être délivré par un médecin fédéral.

A compter de l'enregistrement de la commande, un email de confirmation est adressé au client lui précisant les dates des séances pratiques et théoriques. Au Delà Plongée se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige.

## 6. Validité d'une formation

Toute formation est valable un (1) an à partir de la date de paiement. Passé ce délai, la formation ou les modules non consommés ne pourront faire l'objet d'un remboursement ou d'une réclamation.

## 7. Conditions de l'activité

### 7.1. Lieu de l'activité

Les plongées ainsi que les formations pratiques et théoriques ont lieu au siège social **5 allée des Girelles , CALANQUE DE LA VESSE, 13740 LE ROVE**. Au Delà Plongée se réserve le droit avec accord du client de modifier le lieu de l'activité.

## Condition Générales de Vente

### 7.2. Horaires de l'activité

L'activité se déroule sur rendez vous selon deux tranches horaire maximum comme suit : 8h00 12h00 et 14h00 18h00 et son précisés lors de l'inscription. Tout retard du client ne pourra donner lieu à un décalage conséquent du rendez vous.

### 7.3. Annulation ou report

Pour la bonne gestion des places à bord de ses bateaux Au Delà Plongée se réserve le droit de facturer les activités sur la base du nombre de places réservées à défaut d'annulation dans un délai d'au moins de 48 heures.

### 7.4. Validation d'un niveau de plongée ou d'une formation de secourisme

La validation d'un niveau de plongée est sanctionnée par la réussite d'épreuves pratiques et/ou théoriques. Au Delà Plongée se réserve le droit de ne pas délivrer un niveau de plongée ou de secourisme si le client n'a pas atteint les compétences minima relatives au niveau prétendu par la formation.

## 8. Annulation

Conformément aux articles L.121-20 et suivants du Code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de sept (7) jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de sept jours court à compter de la date de réception de la commande.

Toute activité commencée ne pourra donner lieu à un remboursement.

Un avoir valable un (1) an sur l'ensemble des services proposées par Au Delà Plongée pourra être délivré si le délai de rétractation est passé.

## 9. Sav

Les objets déposés en Sav sont révisés après établissement d'une feuille d'intervention acceptée par le client et effectués sous 15 jours. Tout objet abandonné chez Au Delà Plongée pour une durée supérieure à un an sera mis en vente et le produit de cette vente sera encaissé par Au Delà Plongée

## 10. La Facturation

Toute plongée réservée est due sauf annulation de la part d' Au Delà Plongée. La Facturation des prestations proposées par Au Delà Plongée s'effectue sur la base de la réservation sauf annulation effective dans les délais prévu au paragraphe 7.3.

Dans le cas où un titre de paiement émis ne serait pas honoré, les frais liés à la gestion de l'impayé (frais de rejet, ect...) seront facturés par Au Delà Plongée et la commande sera automatiquement annulée, le client en étant avisé par email.

## 11. Responsabilités

Le client doit se couvrir en responsabilité civile pendant les séances encadrée par Au Delà Plongée. Il est conseillé au client de contracter une assurance complémentaire (dommages corporels et matériels) pour pratiquer l'activité de plongée sous marine.

## 12. Tribunaux compétents

Le droit applicable est le droit français.

En cas de difficulté relative à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales de vente, les parties essaieront dans toute la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. En cas d'échec de ces tentatives toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu les présentes devront être portées même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel de garantie, devant les juridictions compétentes relevant du ressort de la Cour d'Appel d'Aix En Provence.